

DÉPARTEMENT
SEINE -MARITIME
CANTON
EU
COMMUNE
EU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/126/AR/8.3

Le Maire de la Commune de EU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu les arrêtés municipaux en vigueur,
Vu la demande du Comité des Fêtes du Champ de Mars d'organiser un pré carnaval qui empruntera diverses voies de la ville, le Samedi 18 mai 2024.
Considérant que dans l'intérêt général, il appartient au Maire de prendre toutes mesures de Police, afin d'éviter et de prévenir tous accidents et d'assurer la sécurité publique.

ARRETE

Article 1^{er} : Le Samedi 18 mai 2024 de 15 heures à 19 heures.

En fonction de l'avancement du pré carnaval, les rues suivantes seront interdites à la circulation :

- Place de la Mouillette,
- Boulevard Gambetta,
- Boulevard Thiers,
- Place du Général de Gaulle,
- Rue de Normandie,
- Rue Georges Clemenceau
- Rue Paul Bignon,
- Place Guillaume le Conquérant,
- Rue de l'Abbaye,
- Rue Charles Morin,
- Place de la Bresle,
- Boulevard Faidherbe,
- Rue de la République,
- Rue Pasteur.

.../...

Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr



Article 2 : Pendant ces interdictions, des déviations occasionnelles s'effectueront par :

- Rue de Cayenne,
- Rue d'Aumale,
- Rue de Verdun,
- Boulevard Gambetta.

Article 3 : Le stationnement sera interdit devant le 37-39-41 Rue de la République.
Interdiction de stationner sur les 2 places devant le Fontenoy durant le défilé.

Article 4 : Ces prescriptions seront signalées aux usagers par la pose de panneaux réglementaires et de barrières sous la responsabilité du Comité des Fêtes du Champ de Mars.

Article 5 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et la Directrice Générale des Services de la Mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à EU, le vingt-sept mars deux mil quatre.

M. Michel BARBIER

Le Maire de la Ville d'Eu



CLAUDINE BRIFFARD

PREMIERE ADJ

